

François Fillon, "à l'insu de son plein gré"?

Par Vĩnh Đào JJR 61



Dans une chronique publiée dans le magazine *Good Morning* en 2013 et reprise dans mon dernier livre ¹, j'ai eu l'occasion de faire quelques remarques à propos de l'expression "*à l'insu de mon plein gré*". Cette expression typique d'une faute de langage due à l'ignorance, a pour origine une sombre histoire de dopage: lors du Tour de France de 1998, accusé d'avoir pris des produits dopants, le coureur cycliste Richard Virenque aurait affirmé devant des journalistes qu'il les avait pris "*à l'insu de mon plein gré*". Cette expression incongrue est née du télescopage des deux expressions *à mon insu*, qui signifie "sans que je le sache", et *de mon plein gré*. Le coureur cycliste aurait voulu dire par-là que cela se passait "sans qu'il en ait connaissance" et aussi "contre sa volonté". Cela donna cette bizarrerie "*à l'insu de mon plein gré*". Dans un langage correct, il suffit de dire: "*à mon insu*" ou "*contre mon gré*".

Cette histoire aurait dû en rester là. D'ailleurs on ne peut s'attendre à ce qu'un coureur cycliste maîtrise parfaitement son vocabulaire, c'est un peu comme demander à un agrégé de grammaire de boucler le Tour de France. Mais les Guignols de l'Info se sont emparés de l'affaire et ils faisaient de cette expression incongrue "*à l'insu de mon plein gré*" l'exemple parfait du parler approximatif d'un champion sportif aux capacités intellectuelles un peu limitées. Comme l'émission était très populaire, beaucoup de gens se plaisaient à répéter l'expression avec une note d'ironie ou de moquerie, sous-entendant: "comme dirait l'autre!" ou "comme on le dit maintenant!" ² Le danger est qu'à force de l'entendre, pour un certain nombre de personnes, l'incongruité de la tournure fautive ne soit plus perçue et qu'elle soit finalement considérée comme une expression "normale". Le dictionnaire *Robert*, comme le

¹ *Promenades sur les allées du langage*, 2016, pp. 42-44 ("À l'insu de mon plein gré", Comment une expression incongrue s'insinue dans l'usage).

² Il existe toutefois un doute. L'expression a-t-elle été réellement prononcée par le coureur cycliste ou quelqu'un l'a inventée pour sa marionnette des "Guignols" afin de caricaturer le niveau intellectuel d'un sportif? Néanmoins, du point de vue linguistique qui nous intéresse, ce point importe peu.

Dictionnaire culturel d'Alain Rey ont déjà enregistré l'expression en l'adjoignant de la mention "par plaisanterie". Le risque est grand qu'un jour la plaisanterie ne sera plus perçue comme telle.

Mais venons à notre sujet du jour: en pleine campagne pour l'élection présidentielle d'avril 2017, le candidat du parti "Les Républicains" François Fillon est accusé par le journal satirique *Le Canard Enchaîné* d'avoir fait bénéficier sa femme Penelope et ses enfants d'emplois fictifs alors qu'il était député puis sénateur de la Sarthe. Face à la tempête médiatique qui s'est déclenchée, suivie d'une dangereuse chute de sa cote de popularité, le candidat de la droite veut tenir une conférence de presse pour tenter de mettre fin à la polémique.

Lundi 6 février 2017 donc, à son QG de campagne à Paris, dans une salle bondée de journalistes venus pour l'occasion des quatre coins du monde, François Fillon s'est justifié: *"Comment peut-on imaginer un seul instant que mon épouse, qui a collaboré avec moi depuis plus de trente ans, principalement dans le département de la Sarthe et ma circonscription, puisse l'avoir fait à l'insu de son plein gré? Oui, mon épouse était au courant. Oui, mon épouse est ma collaboratrice"*.

Ces paroles ont été rapportées textuellement par de nombreux organes de presse. Il est pour le moins insolite d'entendre cette expression "à l'insu de son plein gré" sortir de la bouche d'un illustre candidat de la droite, pur produit de l'élite politique et parfait représentant de la bourgeoisie conservatrice. Il n'est pas imaginable que le candidat, pris dans une tourmente judiciaire et médiatique, se lançant dans une opération à haut risque pour tenter de sortir d'une situation périlleuse, ait voulu manier l'humour et l'ironie en employant à dessein un langage considéré il y a encore peu de temps comme appartenant à des gens peu instruits.

Il y a quelques années, j'ai exprimé la crainte qu'un jour l'incongruité de cette expression raillée et méprisée ne soit plus perçue et qu'elle fasse finalement partie du langage usuel. Moins de vingt ans après son apparition attribuée à un coureur cycliste impliqué dans une sombre affaire de dopage, on la retrouve chez un éminent candidat à l'élection présidentielle empêtré dans une sombre affaire d'emplois fictifs; la langue évolue plus vite qu'on ne le croit. Elle a adopté bien d'autres incongruités.

Ce sera probablement bientôt le tour du terrible *"incessamment sous peu"* ou de l'horrible *"au jour d'aujourd'hui"*...

VĐ
Février 2017